

CONDUCTEUR D'ENGIN DE CHANTIER

FORMATION AU POSTE DE TRAVAIL - EVALUATION DES CONNAISSANCES

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Programme de formation

UPVFD_COND_EC_210719

Public et Prérequis

Toute personne amenée à utiliser un engin de chantier de travaux publics, de terrassement ou un chariot de manutention. Débutant et / ou expérimenté et / ou mise à jour des compétences.
Avoir une aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des engins.

Objectifs

- Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les engins de chantier et de travaux publics et obtenir une évaluation des connaissances en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

Contenu

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- Connaissances générales, rôle et responsabilités du constructeur/employeur/conducteur.
- Technologie des engins de chantier.
- Principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES.
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier, signalisation, circulation sur chantier et sur voie publique.
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier.
- Exploitation des engins de chantier.
- Vérifications d'usage des engins de chantier.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Prise de poste et mise en service.
- Conduite et circulation.
- Charger une unité de transport.
- Effectuer une opération de déblai/remblai.
- Réaliser une tranchée.
- Faire une opération de levage.
- Fin de poste et maintenance.

VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES

Méthodes pédagogiques

- Formation en présentielle.
- Alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique.

Moyens pédagogiques

- Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés.
- Délivrance d'un manuel de Conduite en sécurité des engins de chantier, conforme à la recommandation R482 de la CNAM.

Déroulement du stage

- La session se déroule durant 7 à 21 heures.
- La formation peut accueillir en intra-entreprises un groupe de 1 à 6 personnes.

Intervenants

Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail ayant les compétences pédagogiques et techniques CACES.

Suivi et évaluation

- Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (théorie : QCM – Pratique : exercices pratiques).
- Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité et d'une autorisation de conduite pré remplie,
- Remise d'un questionnaire de satisfaction.

Validation

L'évaluation des connaissances théoriques et savoir-faire pratiques de l'apprenant permet de valider son aptitude à la conduite ainsi que sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement.

Dates de formation

Les dates de nos sessions ainsi que les programmes de nos formations sont accessibles sur notre site à la rubrique « Consultez notre offre ».

Votre organisme de formation



Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
Siège social - 237, place de la Liberté - 83000 Toulon

Nous rejoindre :  upvfd.fr

Au service de l'entreprise :

A Toulon : 237 Place de la Liberté, TOULON (83000)

A La Garde : Campus de la Grande Tourrache, Avenue François Arago, ZI Toulon est, La Garde (83130)

A Brignoles : Centre d'affaires l'Hexagone C, Quartier Pré de Pâques, Brignoles (83170)

A Draguignan : 3 avenue Maréchal Juin, Draguignan (83300)

A Fréjus : Quartier Lou Gabian, 311 avenue Lou Gabian, Fréjus (83600)

A St Tropez : Avenue Général de Gaulle, Saint-Tropez (83990)

Tous nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Informations non contractuelles, sujettes à modification en fonction de l'évolution de la réglementation

Création UPV FD - Tous droits réservés